



Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la
Transition écologique et solidaire

Paris, le 6 février 2018

Communiqué de presse

Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire, est nommée parlementaire en mission temporaire auprès de Nicolas Hulot

Le décret du 5 février 2018 publié ce jour au Journal Officiel charge Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire, d'une mission temporaire ayant pour objet la transformation de la production, de l'entretien et de la diffusion des données géographiques souveraines. Cette mission vise à identifier les améliorations susceptibles de renforcer la coopération entre les administrations pour la production de données géographiques souveraines. Elle s'inscrit dans le cadre de la démarche Action publique 2022 engagée par le Gouvernement.

Dans sa fonction régaliennne, l'État a besoin de données géographiques de référence et certifiées pour exercer ses attributions en matière de défense, de sécurité, de fiscalité, de protection de l'environnement, de transports... Il s'agit de « données souveraines ».

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est aujourd'hui l'acteur public central et reconnu de la production de données géographiques. Mais d'autres acteurs publics produisent aussi des données géographiques pour leurs besoins propres. L'organisation de la production et de la mise à disposition des données géographiques souveraines peut ainsi être améliorée entre les organismes publics.

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, précise : « Faire progresser la connaissance des territoires, c'est le premier pas vers la protection de la planète. *Les données géographiques sont aujourd'hui omniprésentes. Elles sont au cœur de la protection de l'environnement, de la digitalisation de l'économie et désormais au cœur des enjeux de l'intelligence artificielle. La qualité et la fiabilité des données géographiques sont aussi déterminantes pour le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée. Cette mission permettra d'assurer une meilleure coordination des organismes publics au bénéfice de tous* ».

M^{me} Faure-Muntian, députée de la 3^{ème} circonscription de la Loire et membre de la commission des affaires économiques, est par ailleurs associée à la mission Villani sur l'intelligence artificielle.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)